



## Compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2015

**Présents** : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Fabienne Brialon, Chantal Ducreux, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lapedéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon

**Excusés** : Bernard Brachet

### Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

Sandrine Vancoillie ayant démissionné du fait de son départ de la commune, Jean-Jacques Couturier, Maire, propose la candidature de Guy Barré au poste de troisième adjoint.

Pas d'autre candidature et Guy Barré est élu à l'unanimité (14 votants dont 13 pour et 1 bulletin blanc).

Le fonctionnement des commissions sera réadapté à sa nouvelle fonction.

### Acquisition de quais de stockage pour la voie forestière

Régularisation des terrains bornés après achèvement de la voie forestière qui se solde par l'achat de 7700 m<sup>2</sup> à différents propriétaires répartis sur les communes de Ambierle et St Haon le Vieux, pour un total d'environ 1500 € qui seront réglés au prorata des surfaces à chacun d'entre eux.

### Évolution de l'organisation territoriale

Une motion est votée à l'unanimité par le conseil municipal pour demander à l'Etat une révision de la diminution programmée des dotations aux communes, celle-ci devant impacter fortement au cours des prochaines années la qualité des services publics locaux et les investissements.

### Questions diverses

Publications d'annonces pour la reprise du commerce dans différents supports (journaux et Internet).

Le conseil est informé de la fermeture du Point Information Touristique de Renaison.

Passage de relais sympathique entre Sandrine Vancoillie, que le conseil remercie pour sa compétence et son efficacité, et Guy Barré qui en charge la même fonction.